Council of Europe

Conseil de l'Europe * * * *

* * *

Strasbourg, le 12 janvier 1993

PUBLIC DOCUMENT PUBLIC DOCUMENT Restricted PUBLISHENT (92) 3 rév.

LISTE COMPARATIVE DES DROITS
CONCERNANT LES MINORITES
ADOPTES OU PROPOSES DANS LE CADRE
DE L'ONU, DE LA CSCE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE¹

^{&#}x27;ainsi que le projet de Convention élaboré par l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes et déposé au Conseil de l'Europe



Les instruments juridiques, en projet ou en vigueur, ainsi que les textes de la CSCE, qui ont été pris en considération dans les tableaux comparatfs sont les suivants (entre parenthèses se trouvent leurs abreviations):

- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Pacte).
- Convention pour la prénvention et la répression du crime de génocide (Conv.génocide).
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Conv.femmes).
- Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Conv.discrimination raciale). Déclaration adoptée par l'Assemblée Générale lors de sa session de décembre 1992, sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

UNESCO:

(Résolution).

Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (Conv. UNESCO).

- Acte Final d' Helsinki (Helsinki'75).
- Document de clôture de la Réunion de suivie de Vienne (Vienne)
- Document de la Réunion de Copenhague de la Conférence sur la Dimension Humaine (Copenhague).
- Charte de Paris pour une nouvelle Europe (Paris).
- Rapport de la Réunion d'experts de la CSCE sur les minorités nationales (Genève).
- Document de la Réunion de Moscou de la Conférence sur la Dimension Humaine (Moscou).
- Document de Helsinki 1992 (Helsinki '92).

CONSEIL DE L' EUROPE:

- Convention Européenne des Droits de l' Homme et des Libertés fondamentales (CEDH).
- Recommandation 1134 (1990) relative aux droits des minorités, de l' Assemblée Parlementaire du Conseil de l' Europe (Rec.1134).
- Proposition pour une Convention européenne pour la protection des minorités, élaborée par la Commission européenne pour la Démocratie par le le Droit" (projet de conv.)
- Projet de Protocole à la CEDH garantissant la protection des groupes ethniques, élaboré par la délégation de l' Autriche (projet de prot.).

Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes: Rapport relatif à un protocole à la CEDH (Assemblée Parlementaire, Doc. 6742): -Projet Worms

Projet de Convention sur les droits fondamentaux des groupes ethniques européens (Protocole additionnel à la CEDH) : - projet de l' UFCE

note: les paragraphes citées du Document de Copenhague se trouvent dans la section IV.



NOTE:Les droits marqués par asterisque ont été considérés par le DH-Min lors de sa première réunion (voir DH-Min (92)7, paragraphes 25-49)

					IIIIOIAG
(2.4)	(2)	projet de conv.:(2.3) projet de prot.:(3.1)	Copenhague:(32a)		*5.Droit de libre appartenance à une
(4.3)	(3)	Rec.1134:(10.iii) projet de conv.:(3.3) projet de prot.:(3.2) projet de conv.:(4.2)	Genève:(III.4) Vienne:(principes 16.1-11 et 19) Copenhague:(33a),(31b) Genève:(IV.5),(VI.4)	Résolution:(1.1) Résolution:(4) Conv.discrimination raciale:(1.4)	4.Protection de l'identité des minorités: -principe général - mesures positives prises par les Etats
(4)	(4)	CEDH:(14) Rec.1134:(10.ii) projet de conv.:(4.1)	Helsinki'75:(sec.la,VII.1) Paris:p.14 Vienne:(principe 18) Copenhague:(22.4),(31.a),(33.b) Moscou:(28.7) Genève:(1.3)	Pacte:(26) Conv.femmes:(1),(2),(4) Conv.discrimination raciale:(1.1),(4) Conv.UNESCO:(1.1),(2) Résolution:(2.5),(3.1),(4.1)	*3.Principe de nondiscrimination et d'égalité devant la loi
(3.1),(3.4)		projet de conv.:(3.1) Rec.1134:(11.i) projet de prot.:(3.1)		Résolution:(1.1) Conv.génocide:(II)	2.Droit: -à l'existence -à la reconnaissance
groupes ethniques (1)	minorités nationales(1)	CEDH:minorités nationales (14) Rec.1134:minorités nationales(11) linguistiques(12) pr.de prot.:groupes ethniques (1) pr.de conv.:minorités ethniques, linguistiques et religieuses (1)	Minorités nationales (identité ethnique,culturelle,linguistique ou religiese)	Pacte: minorités ethniques, religieuses ou linguistiques (27) Résolution: minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques (2) Conv. génocide: groupes nationals, ethniques, raciaux ou religieux (II)	1.Groupes ou minorités visées
projet de l'UFCE	projet Worms	CONSEIL DE L'EUROPE	CSCE	NATIONS UNIES	instrument

	A - 3

(9.1)	(6)	CEDH:(11) Rec.1134:(11.iii) projet de prot.:(3.6)	Genève:(VII.2) Copenhague:(32.6)	Conv.discrimination raciale:(5.d.ix) Résolution:(2.4) Pacte:(21),(22)	*9.Droit d'association
		Rec.1134:(11.iii)	Ocheve.(III.4)		-droit de creer des associations culturelles -droit de solliciter de financement par l'Etat
(9.2)	(3)	Rec.1134:(11.ii) projet de prot.:(3.3)	Moscou:(35) Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:59,61)	Conv.discrimination raciale:(5.e.vi) Résolution:(2.2),(4.2)	*8.Liberté culturelle: -droit de développer et d'exprimer leur culture, leur langue ou leur coutume
(8)	(8.1) (8.2)	Rec.1134:(12.1) projet de conv.:(9) projet de prot.:(8.1).(8.2) projet de prot.:(8.3)	Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:68) Copenhague:(32.2),(34) Genève:(IV.77) Genève:(IV.78)	Conv.discrimination raciale:(5.e.v) Résolution:(4.3),(4.4) Conv.UNESCO:(2.b),(5.1c) Résolution:(4.3)	7.Droit à l'enseignement: *-droit d'apprendre sa langue maternelle à l'école *-droit de créer des établissements d'enseignement
(7.5) (7.3)	(7.2) (7.4)	CEDH:(8) projet de prot.:(7.2) projet de prot.:(7.4)			*-droit d'utiliser son nom propre *-droit de présenter dans la langue maternelle les dénominations locales
(7.2)		projet de conv.:(8) CEDH:(5.2),(6.3a),(6.3e)	Copenhague:(34.1)	Pacte:(14.3a)	maternette dans les relations officielles *-droit de s'informer pendant la procédure pénale
(7.2),(7.4)	(7.3)	projet de prot.:(7.3)		Résolution:(4.2)	maternelle *-droit d'utiliser sa langue
(7.1)	(7.1)	projet de conv.:(7) projet de prot.:(7.1)	Copenhague:(32.1)	Pacte:(27)	6.Libertés linguistiques: *-droit à la reconnaissance de la langue maternelle * droit d'utiliser sa langue
Projet de l'UFCE	projet Worms	Conseil de l'Europe	CSCE	ΠΝΟ	instrument

Instrument Droit	NATIONS UNIES	CSCE	CONSEIL DE L'EUROPE	Porjet Worms	Projet de l'UFCE
10.Libertés d'information: *-liberté d'expression *-droit de diffuser des	Conv.discrimination raciale:(5.d.viii)		CEDH:(10)		
informations dans sa propre langue *-droit d'accès aux médias *-droit aux propres moyens de communication		Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:45) Genève:(VII.2)	projet de conv.:(6.1)	(7.1b)	(11.1).(11.3)
communication					(11.2)
11.Libertés religieuses: *-liberté de conscience *-droit de créer leurs propres institutions religieuses	Conv.discrimination raciale:(5.d.vii)	Vienne:(principe 16),(16.1-11) Copenhague:(32.3) Helsinki'75:(VII.1),(VII.3)	CEDH:(9) projet de conv.:(10) Rec.1134:(11.iii)		
Constitution		Copenhague:(32.2)			
12.Droit à la coopération transfrontalière	Résolution:(6),(7)	Genève:(V.3),(VII.4) Helsinki'92:(IX.5)			(10.2)
13.Droit d'avoir contact avec les membres d'un autre groupe	Résolution:(2.5)	Copenhague:(32.4) Genève:(VII.1 et 3) Vienne:(Coopération dans les domaines humanitaires et autres:31)	projet de conv.:(5)	(01)	(10.1)
*14.Liberté de circulation	Conv.discrimination raciale:(5.d.i et ii)	Vienne:(principe 20)	CEDH:Protocole N°4 (2)		
*15.Droit de participation aux affaires publiques	Conv.discrimination raciale:(5.c) Résolution:(2.3)	Copenhague:(35a) Genève:(III.1),(IV.71 et -2)	Rec.1134:(11.iv) projet de conv.:(14.1) projet de protocole.:(6)		(12),(15.1)

•		2000	מסטומדון אין וידושטסח		
Droit	NATIONS ONIES	CSCE	CONSEIL DE L'EUNOFE	Worms	l'UFCE
16.Droit de participation à la vie économique	Résolution:(2.2),(4.5)	Genève:(IV.1)			
17.Droit de représentation			projet de prot.:(3.5),(3.6)	(6)	(13),(9.1)
politique: -dans les différents organes étatiques -dans les instances internationales	Conv.discrimination raciale:(5.c)	Moscou:(43.4),(43.5),(43.7) Genève:(III.2)			(15.2)
*18.Droit à un recours effectif	Conv.discrimination raciale:(6)	Vienne:(principe 13.9) Genève:(IV.2b) Copenhague:(40.5)	CEDH:(13) projet de conv.:(11) projet de prot.:(9)	(9)	
19.Obligation de loyauté des minorité à l'égard de l'Etat			projet de conv.:(1.2),(15)		(16.4)
20.Obligations de l'Etat: -de s'abstenir de toute politique d'assimilation -obligation de coopérer avec d'autres Etats -obligations diverses	Résolution:(5.2),(6),(7) Résolution:(8.1)	Copenhague:(32b),(40),(40.1,2,3) Genève(III.4)	Rec.1134:(13.iv) projet de conv.:(13) projet de prot.:(3.3)	(5)	(3.3)
21. Vers un droit à l'autonomie locale		Copenhague:(35.2) Genève:(IV.83)	projet de prot.:(2),(6),(7.3 et 4),(8.2)	(11)	(14)
22.Clauses de sauvegarde,restrictions et dérogations da la portée des droits	Pacte:(4)	Vienne:(principe 17) Moscou:(28.7) Copenhague:(33b)	CEDH:(15.1 et 2),(18) projet de conv.:(12)	(15),(16)	(16.5)

9. 10.0 g

5

minories (17C)			Helsinki'92:Haut Commissaire pour les minorités nationales		
(17A) Conseil des droits des		Ministres projet de conv.:Comité européen (18) projet de prot.:voir CEDH	Vienne/Copenhague/Moscou/ Helsinki'92:Mécanisme de la Dimension Humaine	Conv.disc.raciale:Comité (8)	ou proposé
voir CEDH		CEDH:Commission,Cour,Comité des		Pacte:Comité (28),(Protocole fac.)	24.Mécanisme de contrôle établi
(5),(9.2),(14)		Rec.1134:(11.i),(11.ii) projet de prot.:(3.5),(5),(7.5),(8.3),(9) projet de conv.:(3.2),(13),(14)	Vienne:(principe 19) Copenhague:(33)	Résolution:(1.1)	23.Attribution des droits collectifs
projet de l'UFCE	projet Worms	CONSEIL DE L'EUROPE	CSCE	NATIONS UNIES	Droit